

Informations de base	
2023/3029(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles spécifiques relatives à l'indication et à la désignation des ingrédients des produits vinicoles aromatisés Subject 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées 4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
08/12/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)08241	
08/12/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/12/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/12/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
19/02/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		